

Commune de Bornel

ANNEE SCOLAIRE 2026- 2027

ECOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE

ECOLE DE FOSSEUSE

ECOLE ELEMENTAIRE VINCENT VAN GOGH

ECOLE ELEMENTAIRE LEON FURCY

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE

NOM :

PRENOM :

Sexe F M

Né(e) le ...../...../.....

Lieu de naissance (commune et département) .....

Précédente scolarisation

Coordonnées de l'Etablissement scolaire :

---



---



---

**Composition** : (porter ci-dessous les enseignements concernant tous les enfants de la famille) :

<u>NOM</u> S'il diffère de celui porté ci-dessus	<u>PRENOM</u>	<u>DATE DE NAISSANCE</u>

FAMILLE DE L'ENFANT / NUMERO D'URGENCE

Responsables légaux : En cas de séparation, il est indispensable de renseigner l'ensemble des cases.

	PERE	MERE	AUTRE CONJOINT
NOM			
Prénom			
Adresse			
Code Postal - Ville			
Tel. domicile			
Tel. portable			
Adresse Mail			
Profession			
Employeur			
Situation de famille	Marié    Séparé    Divorcé Vie maritale    Célibataire Veuf                    Décédé	Marié    Séparé    Divorcé Vie maritale    Célibataire Veuve                    Décédée	Marié    Séparé    Divorcé Vie maritale    Célibataire Veuve                    Décédée
Autorité parentale	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Nourrice ou personnes autorisées			
OBSERVATIONS			

Restauration scolaire                       OUI                       NON

PERI-SCOLAIRE - Centre de Loisirs       MATIN                       SOIR

TRANSPORTS SCOLAIRES                      UNIQUEMENT POUR LES ECOLES DE FOSSEUSE ET ANSERVILLE

(Inscription à faire sur OISE MOBILITE)                      OUI                      NON

[www.oise-mobilite.fr](http://www.oise-mobilite.fr)



**SIIGNATURE DES PARENTS**

## PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Document justifiant votre identité et celle de votre enfant (livret de famille ou copie extrait acte de naissance si besoin).
- 1 photocopie d'un Justificatif de domicile (FACTURE EAU- GAZ-ELECTRICITE) datant de -3 mois ou un échéancier ) ou l'attestation fournit par votre fournisseur d'énergie ou d'eau.
- UNE QUITTANCE DE LOYER ET LE CONTRAT DE BAIL POUR LES LOCATAIRES.
- Si vous êtes hébergés :
  - fournir la photocopie d'une pièce justificative au nom de l'hébergé et à l'adresse de l'hébergeant (avis de changement d'adresse postal – attestation CAF ou attestation CPAM).
  - Un justificatif de domicile de l'hébergeant (quittance loyer – facture eau – gaz – électricité) et une attestation sur l'honneur de l'hébergeant).

Un rendez-vous sera nécessaire pour la production des documents originaux.

- En cas de séparation ou de divorce :
  - fournir le jugement du tribunal
  - l'autorisation parentale ainsi que la photocopie de la pièce d'identité de la personne qui a la garde alternée
- En cas de changement d'école – fournir le certificat de radiation une fois le dossier validé.



**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE**

**CADRE RESERVEE A LA MAIRIE**

**Scolarisation à partir du :**

**Classe :**

**Visa du Responsable Scolaire**